

Perdue au niveau des choix de master

Par **azul**, le **05/06/2017** à **21:20**

Bonjour à tous,

Je suis complètement perdue concernant mon orientation au niveau du master. Je viens de finir ma L1, certes, mais cela arrive rapidement et j'ai peur de faire le mauvais choix dans l'urgence.

Je ne sais pas quel master faire, déjà à la fac on nous a expliqué que la préférence entre publiciste et privatiste se fait sentir tout de suite or je n'ai pas l'impression de la sentir du tout, je sais juste que j'aime beaucoup le droit constitutionnel et le droit des personnes ça ne m'aide pas beaucoup.

De plus je suis intéressée par le magistère droit des affaires européennes à la faculté de Nancy seulement je ne sais pas en quoi consiste le droit des affaires ! J'ai demandé des renseignements auprès de ma fac et on m'a vendu ce magistère comme l'une des meilleures poursuites d'études de France ; ok mais si c'est pour rester toute ma vie derrière un écran à étudier des chiffres ça sera pas pour moi (étant quelqu'un de très littéraire).

Au départ quand je me suis inscrite en droit je voulais à tout prix travailler dans les droits de l'homme mais je ne sais pas quoi faire pour me spécialiser dedans.

En plus il n'y a pas beaucoup de débouché apparemment...

Je voulais également travailler dans l'environnement mais avec le droit je ne sais pas comment cela est possible

Je suis vraiment stressée concernant mon avenir car je commence à me demander si j'aime réellement le droit car au cours de cette première année aucune matière ne m'a réellement passionné... à part peut être le droit constitutionnel (et encore juste le premier semestre parce qu'on traitait des différentes constitutions du monde ce qui était passionnant)

Je commence à regretter d'être en droit et je me demande si finalement je n'aurais pas dû aller en école de commerce ou faire une IEP, peut être que ça aurait été plus en accord avec mes affinités.

Mon message est assez long et je remercie ceux qui voudront bien me répondre du précieux temps qu'ils me consacreront.

PS : j'espère ne pas m'être trompée de section de forum

Par **Herodote**, le **05/06/2017** à **22:11**

Bonsoir,

On vous a dit des bêtises à la fac. Il n'est pas possible, à mon sens, de sentir de réelles affinités en droit avant la L2. On y découvre les piliers du droit que sont le droit des obligations (matière la plus fondamentale en droit) et le droit administratif. A ce moment là, vous pourrez commencer à dire, éventuellement, ce que vous préférez, mais certains mettent un peu plus de temps encore à se décider ! (Et certains aiment les deux, mais il faut quand même choisir !).

Le droit des affaires consiste, grosso modo, dans le droit des activités commerciales au sens large. C'est à dire, le droit commercial à proprement parler (actes de commerce, statut du commerçant, bail commercial, etc.) et le droit des sociétés, principalement, ou encore le droit fiscal, le droit de la concurrence. C'est une matière qui puise beaucoup dans le droit des obligations, donc si vous aimez la matière, ce sera déjà une indication.

Quant aux IEP, vous pouvez les intégrer à bac+2 pour certains (après une L1 donc, mais ça risque d'être un peu tard là) ou après une L3 (au stade du master). Il n'est donc pas trop tard.

Les magistères sont généralement de bons cursus, mais uniquement si vous souhaitez vous spécialiser immédiatement. Si vous n'êtes pas sûre de vouloir faire du droit des affaires, vous pouvez vous spécialiser au stade du master.

C'est en L2 que l'on découvre réellement le droit. C'est là que vous pourrez vous faire véritablement une opinion. Avant cela, c'est prématuré.

Enfin, il faut surtout penser à ce que vous voudriez faire ! Pour cela, renseignez vous, faites des stages ! Dans les domaines qui peuvent vous intéresser ! Qu'est-ce qui vous plaît dans "les droits de l'homme" ou "l'environnement" ? Beaucoup d'avocats publicistes font du droit de l'environnement en plus du droit public des affaires. Les magistrats sont les premiers acteurs quotidiens des droits de l'homme (les avocats aussi...).

Par **Isidore Beautrelet**, le **06/06/2017** à **07:57**

Bonjour

Je rejoins entièrement Hérodote

Par **azul**, le **06/06/2017** à **10:51**

Bonjour,

Merci pour vos réponses.

Concernant le choix entre publiciste et privatiste, un prof nous avait dit que dès la fin de la L1 on avait une préférence ce qui m'avait inquiété mais vous m'avez grandement rassurée.

Merci Herodote de m'avoir bien expliqué ce qu'est le droit des affaires, je vois que c'est une discipline assez diversifiée. Mais un juriste spécialisée en droit des affaires passent ses

journées à faire quoi ? Quel est l'essentiel de son travail ? Il établit des contrats ?

Concernant le magistère je vais peut être attendre un peu et faire un master plutôt ... mais un magistère est-il mieux qu'un master ?

J'ai essayé de faire des stages mais quand on est en L1 et qu'on ne connaît aucun professionnel du droit c'est très difficile et maintenant c'est trop tard...

Ce qui me plaît dans les droits de l'homme c'est la possibilité d'aider les autres, d'être réellement utile, de pouvoir peut être travailler dans une ONG? Cependant je pense que c'est surtout le droit humanitaire qui m'attire pour l'aspect plus diplomatique

Ensuite je suis attirée par tout ce qui touche à l'environnement parce que je suis très écolo

Par contre Hérodote tu as évoqué le droit "public" des affaires, de quoi s'agit-il ? je croyais que le droit des affaires était forcément privé

Par **CI37**, le **06/06/2017 à 14:31**

Bonjour, je permets de compléter la réponse d'Hérodote concernant le droit des affaires.

Comme cela a été évoqué un peu plus haut, le droit des affaires est un domaine relativement vaste, vous avez de la concurrence, du fiscal, du banquier, du financier, du droit des sociétés, du contentieux...

Ainsi, il n'existe pas UN juriste d'affaires mais plusieurs en fonction de la structure (entreprise, banque, petits ou grand cabinet d'avocats) et du droit pratiqué. Dans la petite structure où je m'apprête à effectuer mon stage par exemple, on fait un peu de tout concernant le droit des affaires. A l'inverse dans un grand cabinet, les avocats ont souvent une spécialité.

Vous verrez déjà en fonction des matières de L2 (et encore plus en troisième année) ce qui vous attire le plus. Vu votre intérêt pour les droits de l'homme et l'environnement, je doute que les magistères soient vraiment adaptés.

Par **azul**, le **09/06/2017 à 18:54**

Merci de ta réponse CI37 ! Et puisque tu travaille en droit des affaires pourrais tu me dire en quoi consiste ton quotidien ? Genre la journée type d'un juriste en droit des affaires

En fait mon problème c'est que je connais à peu près les débouchés du droit mais je ne sais pas du tout en quoi consiste les métiers, qu'est ce qui rythme le quotidien des juristes et ça ça me perturbe.

Par **CI37**, le **12/06/2017 à 17:10**

Je n'ai pas encore commencé mon stage donc je ne peux pas vraiment te répondre pour l'instant ;)

N'hésite pas à me recontacter début juillet !

Par **azul**, le **21/06/2017** à **12:14**

D'accord j'y penserais CI37 merci beaucoup !

Mais vu mon intérêt pour les droits de l'homme, les ONG, etc devrais-je changer de filière et quitter le droit ?

Par **Herodote**, le **21/06/2017** à **15:57**

Bonjour,

C'est très vague un intérêt pour les droits l'homme, les ONG, etc. Les grosses ONG sont de véritables entreprises (en termes d'organisation), il y a des cadres, des DRH, des comptables, etc. Il y a aussi des juristes. Il y a tous les métiers ou presque ! Travailler dans un ONG, ce n'est pas un métier. Il faut choisir un métier que l'on veut faire et être embauché par une ONG. Ce peut être du lobbying, de la recherche... Par exemple, les associations de consommateurs travaillent avec des laboratoires pour faire des tests (produits toxiques, etc.).

Comme je vous l'ai déjà dit, les premiers acteurs des droits de l'Homme sont les magistrats et les avocats. Concrètement, que voulez-vous faire ? Si vous voulez être juriste, c'est pour faire quoi concrètement ? Il y a aussi de nombreuses formations en développement international (auquel cas on est plutôt sur des études de type IEP et très orientées économie).

Il faut que vous rationalisiez votre pensée (ce n'est pas facile), et essayiez de mettre en place un projet plus concret que les droits de l'homme et les ONG. Qu'est-ce que vous avez envie de faire toute la journée ? Un métier qui a du sens, on l'a bien compris, mais concrètement ? Défendre les intérêts d'ONG dans le cadre de procès ? Faire du lobbying pour empêcher le vote de certaines lois, défendre des intérêts ? Vous engager en politique ? Travailler sur des projets d'aide au développement ?

Souvenez-vous que les associations recrutent essentiellement des bénévoles et moins souvent des salariés, sauf les plus grosses structures et même là, les places sont chères. Il est certain que les profils internationaux et IEP sont plus représentés dans les ONG que les profils de purs juristes (sauf dans des postes de juristes).

Par **azul**, le **08/07/2017** à **23:44**

[citation] Faire du lobbying pour empêcher le vote de certaines lois, défendre des intérêts ? Vous engager en politique ? Travailler sur des projets d'aide au développement ? [/citation]
C'est exactement ce que je veux faire, surtout du lobbying.

[citation] IEP sont plus représentés dans les ONG que les profils de purs juristes[/citation]

C'est ce que je craignais...

A vrai dire je suis aussi en droit parce que les métiers du droit m'intéressent (je suis pas venue totalement par hasard non plus [smile3])

Le droit pénal, le droit des affaires (surtout ce qui concerne la propriété intellectuelle) sont des matières que je trouve intéressantes mais je ne suis qu'en L1 du coup je les apprécie mais "de loin".

Le métier de magistrat aussi me plaît beaucoup, c'était ma principale motivation en arrivant en droit puis on m'a annoncé les statistiques d'admission ça m'a calmé.

Par **jurischat**, le **15/07/2017** à **18:54**

Faites votre L2 et voyez ce qui vous intéresse comme matière, ça permettra déjà de faire du tri.

Je pense que vous vous focaliser trop sur le long terme. Regardez déjà ce que vous allez faire en L2 et les choix que vous aurez à faire en L2. Pendant votre L2, renseignez-vous sur les L3/magistères.

Réfléchissez aussi au choix entre droit public et droit privé (certaines fac proposent également une licence entre les deux). Il me semble que les débouchés en droit public sont principalement dans la fonction publique : est-ce que cela vous plairait ?

Vous pouvez faire des recherches ciblées sur le droit de la propriété intellectuelle (attention, une bonne partie de l'activité concerne le droit des marques, c'est peut-être différent de l'idée que vous vous faites du droit de la propriété intellectuelle), le droit de l'environnement, le droit de l'urbanisme...

Pour travailler dans une ONG, je ne connais pas mais peut-être que le mieux resterait d'appeler des ONG et de leur demander qui ils emploient et pour quoi faire. Niveau débouchés, j'ai peur que ce soit limité. Vous pouvez toujours faire autre chose et vous engager dans une association qui vous tient à cœur.

Par **azul**, le **10/08/2017** à **11:17**

Vous avez totalement raison Jurischat.

Je me focalise trop sur le long terme, je vais arrêter de me poser tant de questions ça ne fait que me rendre anxieuse. On verra bien en L2 ce qui va se passer.

J'ai déjà essayé de me renseigner au niveau des magistères et je vous avoue que ces filières me tentent beaucoup surtout ceux de Nancy et de la Sorbonne à Paris mais bon après il faut y entrer... ce qui va s'avérer très compliqué

Par **jurischat**, le **10/08/2017** à **11:37**

Une chose à la fois :)

Aussi plutôt que de regarder toutes les formations qui existent interrogez vous sur ce qui vous plaît à l'université (quels cours), sur les métiers qui vous plairait (des cours peuvent vous plaire sans que les débouchés ne vous intéressent) et sur votre projet dans la vie en général (quel équilibre entre vie personnelle et vie professionnelle, est-ce que vous voulez travailler en entreprise, à votre compte, dans la fonction publique, est-ce que vous voulez travailler dans un bureau toute la journée, etc.). C'est difficile surtout quand on ne peut pas essayer mais je pense que c'est mieux de procéder ainsi plutôt que de regarder les formations (Le risque étant d'aller là où c'est le plus prestigieux plutôt que là où ça vous plaît vraiment. Ceci étant dis aller là où c'est le plus prestigieux peut tout à fait être une source de motivation supplémentaire). Et quand vous regardez les formations, regardez toujours les enseignements. A priori si les enseignements vous plaisent vous ne pouvez pas complètement vous planter dans votre orientation.

Par **voldemort25**, le **11/08/2017 à 08:34**

Bonjour

Isidore vous dites la sélection se fait entre le M1 et le M2. Mais normalement les facs sont tenues de proposer un M2 à l'étudiant (ok ça peut ne pas correspondre au projet de l'étudiant) mais c'est ce qu'on a dit à pas mal des nouveaux étudiants.

Qu'en pensez-vous ?

Merci.

Par **Isidore Beautrelet**, le **11/08/2017 à 09:07**

Bonjour

En effet, avec la réforme il a été mis en place un droit à la poursuite d'étude. Les étudiant(es) qui n'ont été sélectionnés dans aucun Master, pourront solliciter le recteur qui devra leur faire trois propositions. Le décret précise que [citation] ces propositions tiennent compte de l'offre de formation existante, des capacités d'accueil telles que définies à l'article L. 612-6, du projet professionnel de l'étudiant et de la compatibilité de la mention du diplôme national de licence qu'il a obtenu avec les mentions de master existantes, telle que définie par arrêté du ministre chargé de l'enseignement supérieur [...]

Le recteur de région académique veille à ce que l'une au moins des trois propositions d'inscription faites à l'étudiant concerne en priorité l'établissement dans lequel il a obtenu sa licence lorsque l'offre de formation dans cet établissement le permet et, à défaut, un établissement de la région académique dans laquelle l'étudiant a obtenu sa licence. [/citation]

A mon avis cela peut mettre l'étudiant(e) dans une situation inconfortable. En effet, il/elle va débarquer dans un Master qui ne correspond tout à fait à ce qu'il/elle voulait faire et où il/elle n'a pas été choisi. Le risque c'est qu'il/elle soit catalogué par les professeurs et les autres

étudiant(es) comme « celui/celle qui est là grâce au recours ».

Après, j'espère que je m'inquiète pour rien et que les personnes seront plus compréhensibles.

Par **voldemort25**, le **12/08/2017** à **18:26**

Bonjour

Le but est peut être de pallier au problème de l'orientation. Imaginons un étudiant jugé moyen pour un M2 par le jury mais dont le profil serait selon les profs adapté pour un autre auquel il n'aurait pas forcément penser et s'épanouirait ? Ca peut être très positif aussi.

Parfois les gens arrivent aussi à leurs fins par des moyens détournés. Par exemple une personne a un M2 de droit donc elle est néanmoins juriste. Elle peut débiter dans un boulot ensuite une opportunité s'ouvre car par ex son M2 lui a permis de bosser dans une grosse boîte qui l'a formé en interne sur des fonctions transverses et là elle bifurque sur le secteur qu'elle visait de façon plus fine initialement.

Donc je pense qu'il faut plus voir ça comme une 2nde chance. Mais pour ça il faut raisonner en mode non linéaire.

Par **Isidore Beautrelet**, le **13/08/2017** à **08:29**

Bonjour

[citation] Imaginons un étudiant jugé moyen pour un M2 par le jury mais dont le profil serait selon les profs adapté pour un autre auquel il n'aurait pas forcément pensé et s'épanouirait [/citation]

Vous avez tout à fait raison. Mais cela suppose que le recteur prenne bien en compte le profil de l'étudiant et non qu'il propose trois M2 « vite fait ». Il faudra voir comment ça se passe. Ce serait bien qu'on ait des témoignages à ce sujet.